

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Date de convocation :
06 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 12 décembre, à 18H30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur SALAK, Maire en exercice.

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 29
Présents : 24
Pouvoirs : 2
Excusés ou absents : 3

Étaient présents : M. SALAK, Mme FOURNIER, M. JOLY, Mme CLEMENT, M. GATTEFIN, Mme HUBERT, M. BLIAUT, Mme VAN DE WALLE, Mme HOUARD, M. GEIGER, Mme MARGUERITAT, M. PATIN, M. BOUCHONNET, Mme BROSSIER, Mme THIAULT, Mme LEFEBVRE, M. GRANGETAS, Mme PIGEAT, Mme FERNANDES, M. BAUGÉ, M. DA ROCHA, M. KOCH, Mme DUFOURT et M. FABRE.

Date d'affichage :
06 décembre 2023

Avaient donné pouvoir : M. MEUNIER à Mme HOUARD et Mme BUREAU à M. DA ROCHA.

Étaient absents ou excusés : M. MATEU, M. DEBROYE, Mme KOBYLANSKA-BAUDU.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme HOUARD Annie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

152/2023 – DEPOT ŒUVRE LOUIS JOUANIN - BUSTE

8.9 Culture

Mme FOURNIER présente ce dossier

Dans la suite de la sauvegarde, par donation présentée en Conseil municipal, de l'atelier de Louis JOUANIN (2003.4.1 & suiv. Plâtres, dessins et objets techniques), du complément apporté par la famille de dessins d'atelier et d'apprentissage (2020.4.1), Monsieur Jean-Claude JOUANIN (73 100) a souhaité compléter les connaissances du musée autour de sa famille par le dépôt d'une œuvre caractéristique de cet artiste. Il s'agit d'un buste de 550 mm de hauteur, sculpté en bois dur, représentant la mère de l'artiste, Rosalie-Marie MELLERON. Cette œuvre a été réalisée en 1926, pour "Le salon des artistes" de cette même année ; elle était considérée par l'artiste lui-même, comme l'aboutissement sculptural de sa carrière (auteur également de certains éléments décoratifs du Monument aux morts de Mehun).

Si cette œuvre complète le fonds consacré à cet artiste polyvalent et multi-matériaux mehunois, elle est également importante pour l'histoire de l'art berrichon, car elle est en totale comparaison avec d'autres œuvres comme les bustes de Jean BAFFIER.

Cette œuvre est portée au registre des entrées sous le numéro : D.2023.7.1.

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « culture, tourisme, manifestations, communication, enseignement artistique » du 23 novembre 2023, il est proposé au Conseil municipal :

Le Conseil municipal, après en avoir débattu et à l'unanimité, accepte ce dépôt au sein des collections du musée Charles VII.



Jean-Louis SALAK



La secrétaire de Séance,

Annie HOUARD

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://civovens.telerecours.fr>

Date de mise en ligne sur le site de la Commune : 14 / Décembre / 2023